

TEMOIGNAGE

Enfant, mon fils [REDACTED] était un gosse heureux. Sensible aux autres, généreux et aimé de tous. Très jeune, il a dû faire face à de nombreux défis. Et vers l'âge de 17 ans, il a présenté les premiers symptômes de la schizophrénie. Symptômes qui ont été trop longtemps confondus avec les signes d'une crise d'adolescence tardive. Refusant toutes les aides que la famille a tenté de lui apporter, il n'a pas eu accès aux soins qui auraient été adaptés.

Finalement, à bout de force et désespéré, à l'âge de 24 ans, [REDACTED] succombe à une importante décompensation psychotique. Enfin, il reçoit les soins adéquats et nécessaires à son état de santé : une hospitalisation à [REDACTED], l'introduction d'un traitement de neuroleptiques et, à la sortie, un suivi ambulatoire avec le programme TIPP (Traitement et Intervention Précoce dans les troubles psychotiques). Très rapidement, il va mieux et il s'ensuit une période de stabilité psychique qui va durer 3 ans. Malgré la maladie qu'il peine toujours à reconnaître et à accepter, mais grâce au suivi régulier et salvateur du TIPP et de la prise des neuroleptiques, [REDACTED] construit étape par étape sa vie professionnelle et sa future vie de famille.

Cette expérience très positive nous enseigne que lorsque [REDACTED] reçoit des soins adaptés et qu'il est suivi régulièrement par des médecins, il se révèle tout à fait capable respecter les règles de la société sans débordement.

Malheureusement pour [REDACTED] le programme TIPP doit s'arrêter après trois ans. Cette interruption coïncide avec l'emménagement avec sa fiancée en appartement.

Comptant sur la présence de sa fiancée, rien d'autre n'est mis en place pour assurer la continuité de cet indispensable accompagnement thérapeutique.

Sa santé se dégrade progressivement jour après jour et il perd tout ce qu'il a mis 3 ans à construire. Il perd ses perspectives professionnelles et sa liaison avec sa fiancée est rompue. Seul avec son chagrin, sa colère, ses angoisses, le délire, l'un des symptômes de la schizophrénie, devient omniprésent dans sa vie, à tel point que [REDACTED] finit par perdre complètement pied.

C'est une période où la famille alerte souvent les soignants, médecins, infirmiers, même la police, mais à chaque fois, on nous rappelait qu'il était majeur et que, comme il n'enfreignait pas la loi, personne n'était en droit d'intervenir contre sa volonté. Cependant, lors d'une crise plus grave, il est hospitalisé à [REDACTED]. Une curatelle de représentation est mis en place et sa maladie est reconnue invalidante par l'AI et il reçoit une rente complète.

C'est dans ce contexte de régulières décompensations que la catastrophe prévisible a eu lieu. [REDACTED] plusieurs petites infractions annonciatrices puis il sombre dans la confusion, tout se mélange dans sa tête. En proie à son délire et aux prises avec ses voix qui lui communiquaient des informations incohérentes, il se rend, au milieu de la nuit, chez son meilleur ami d'enfance. Il s'ensuit la bagarre qui a conduit les deux anciens amis au CHUV. L'ami agressé sortira au matin. Quant à [REDACTED], il a été conduit à l'hôpital psychiatrique. Il était tellement malade.

Je voudrais aussi revenir sur l'agression du gardien. Ce n'est tellement pas son genre que d'agresser les gens ... je suis certaine qu'il n'était pas complètement stabilisé. Prenait-il bien sa médication ? certainement pas ! Du reste, c'est bien parce que le gardien voulait l'emmener à l'infirmerie qu'il l'a agressé. Le peu de contact que j'ai pu avoir avec [REDACTED] à cette période, m'indiquait à quel point, il était encore confus dans sa tête, mélangeant toutes sortes d'arguments contradictoires et peinant à reconnaître et à accepter sa maladie. Après l'agression, le service médical de la prison a-t-il fait un test pour savoir si le taux de neuroleptique dans le sang était suffisamment thérapeutique ? parce que, j'en doute sérieusement. Sans du tout excuser l'agression, -- je suis sincèrement désolée de ce qui est arrivé à ce gardien-- cela pourrait expliquer une fois de plus le rôle de la maladie dans le comportement agressif de mon fils.

Aujourd'hui, [REDACTED] a conscience de ce qu'il a fait. Il s'est excusé et je le sais sincère. Il se rend compte du choc qu'a pu ressentir son ami, lors de son intrusion nocturne, il en est vraiment désolé et regrette ses actes.

Cela fait maintenant plus d'un an que [REDACTED] est emprisonné.
Cette année de détention a été terrible et tellement anti-thérapeutique...

Sans parler des problèmes liés à l'impossible continuité des soins en raison des multiples changements de lieux de détention, je veux juste évoquer la question de l'isolement et de la rupture des liens sociaux et plus particulièrement de ceux d'avec ses proches.

[REDACTED] n'a pas eu droit aux visites pendant les 5 premières semaines, puis 2 mois en automne et 7 semaines pendant la période de Noël. Peinant sérieusement à suivre les conditions de la vie carcérale, il a été sanctionné à plusieurs reprises. Et c'est plusieurs semaines qu'il a passé en cellule d'isolement où les conditions de vie sont encore plus difficiles : 23 heures et 40 minutes sur 24 heures seul dans sa cellule, sans droit de faire de sport, ni visites, ni courriers ou appels téléphoniques. Ce total isolement était trop dur à vivre. Seul avec ses idées délirantes, dans un état confusionnel ...

Si actuellement, il parvient à supporter le contexte carcéral, c'est parce qu'il croit en sa sortie prochaine de prison. Il a bien compris qu'il été condamné à 12 mois de privation de liberté. Cependant, il ne comprend pas pourquoi, vu qu'il a exécuté sa peine, il doit rester en prison. D'autant plus que son comportement est tout à fait correct, maintenant qu'il est stabilisé.

Suite à ses séjours dans les Unités psychiatriques pénitentiaires de Curabilis et de La Croisée, [REDACTED] a commencé à réaliser que la maladie l'amenait à faire des choses inadmissibles et qu'il le regrettait. Il réalise aussi qu'il ne se serait jamais comporter d'une telle façon, s'il n'avait pas été sous l'emprise de la schizophrénie.

Il se rend compte qu'il a encore du chemin à faire pour bien comprendre et assumer son handicap psychique. C'est pourquoi, il souhaite être accueilli dans un foyer spécialisé qui puisse l'accompagner dans cette démarche de rétablissement. Dès lors, le réseau psychosocial de base qui accompagne [REDACTED] a trouvé un foyer qui accepte de l'accueillir et de lui offrir le cadre thérapeutique dont il a besoin.

Et, maintenant aussi, il est à même de comprendre le lien entre stabilité psychique et prise de neuroleptiques. Ceci au point même qu'il a formulé lui-même la demande d'une injection-dépôt. Cet injection-dépôt est la garantie d'une couverture médicamenteuse adéquat, dès lors on sait que le risque de récurrence et de dangerosité est quasiment nul.

Actuellement stabilisé et en plus sous traitement par injection-dépôt de neuroleptiques, [REDACTED] de par son comportement, ne représente plus un danger. Ceci est confirmé par le service médical de la Croisée et la raison pour laquelle il a été transféré de l'Unité psychiatrique de la Croisée à nouveau au Bois-Mermet. C'est aussi parce que l'équipe médicale de l'hôpital psychiatrique de [REDACTED] lors de sa dernière hospitalisation avant sa détention, estimait que Cornelius n'était plus hétéro-agressif, que le médecin de [REDACTED] n'a pas demandé de PLAFA, lorsqu'il a fugué.

Et, en plus, à l'époque, [REDACTED] n'était pas sous injection-dépôt. Il n'avait pas encore accepté, aussi bien que maintenant, son diagnostic et la nécessité de soins.

Cette incarcération aura eu l'effet d'un électrochoc. Il est certain que cette expérience l'a marqué au fer rouge. Lorsqu'il sortira de prison, on peut compter sur l'effet « Epée de Damoclès » que représenterait un retour à la case prison, au cas où il rompt l'alliance thérapeutique. [REDACTED] a compris qu'il a besoin de soins et d'un cadre pour apprendre à vivre avec sa maladie.

N'a-t-il pas droit à une deuxième chance ?

Karen [REDACTED] le 25 juin 2021